

Au.

28 juillet 1937

0/

Monsieur le Conservateur du Musée des Beaux-Arts de Semur
Semur.

Monseigneur,

Le Musée des Beaux-Arts de Zurich organise pour
le mois d'août une importante exposition d'art français,
consacrée à Corot.

Dans l'intention d'assurer l'ampleur nécessaire
à l'hommage que nous désirons rendre au grand maître, nous
nous permettons de vous informer que nous souhaitons vive-
ment que la toile

"Le verger", 1842,
se trouvant au Musée de Semur, figure dans l'exposition.

En vous priant de faire bon accueil à notre de-
mande et de consentir à nous prêter l'œuvre mentionnée,
nous vous adressons, Monsieur, avec nos remer-
ciements anticipés, l'expression de nos sentiments les
plus distingués.

ZÜRCHER KUNSTSOCIETÄT
(Société des Beaux-Arts de Zurich)

Le Président

Le Directeur

P.S. Il est entendu que les frais de transport et d'assurance
de l'œuvre destinée à l'exposition du moment où elle
quitte votre Musée jusqu'à sa remise en place seraient
à la charge du Musée de Zurich.